

M. Cliff McIsaac (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Madame l'Orateur, nous avons pu apprécier deux fois ce soir l'éloquence de mon collègue de Rocky Mountain. J'ai bien aimé ce qu'il a dit au sujet de la question qu'il a posée au ministre des Affaires indiennes le mois dernier.

Je comprends bien son inquiétude. Il a aussi indiqué, je crois, qu'il comprenait les difficultés auxquelles se heurtaient le ministre et le gouvernement, quels qu'ils soient, quand ils s'occupaient des plaintes fort légitimes des Indiens du XX^e siècle. Nous devons nous rappeler que les problèmes des Indiens d'aujourd'hui n'étaient pas prévus et ne pouvaient l'être, quand les traités ont été rédigés, il y a un siècle ou plus.

Nous nous demandons encore davantage depuis dix ans qui est comptable des Indiens qui quittent leur bande pour venir s'installer en ville. Je suis persuadé que la situation en Alberta n'est pas très différente de celle de la Saskatchewan. Au cours des années, j'ai tenté de trouver des

L'ajournement

solutions à cette situation au niveau provincial. Il est regrettable que dans une certaine mesure un conflit de juridiction fédéral-provincial se soit posé de temps à autre. Une fois encore, certains représentants indiens ont entraîné des difficultés, ce qui n'aide pas à remédier à la situation.

En quelques mots, je voudrais donner mon appui au ministre actuel. Il s'est rendu dans ma circonscription et s'est efforcé de régler ces problèmes avec calme et bon sens. Les fonctionnaires du ministère m'apprennent à propos de l'affaire dont a parlé le député que les réponses du ministre aux sept bandes d'Indiens conventionnées étaient justes, directes et très positives.

Je pourrais ajouter que la préparation des diverses réponses aux vingt mémoires a été faite dans un délai d'environ un mois par des fonctionnaires du ministre et par lui-même et que ces mémoires ont fait l'objet d'une grande attention aux assemblées des bandes.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 11.)